

INFORMATIONS DIVERSES

VŒUX DU PERSONNEL

Cette cérémonie traditionnelle qui réunit employés municipaux et élus aura lieu le vendredi 14 décembre à 18h45 salle du Conseil.

SPECTACLE SALLE POLYVALENTE

La Mairie et le Club des Aînés organisent le **mardi 15 janvier à 19h30 un spectacle musical** suivi d'une « soupe ». Cet événement était prévu en novembre mais l'état de santé d'un des artistes avait occasionné un report. Vous retrouvez l'encart de présentation et le coupon de réservation.

MARCHÉ DE NOËL

L'Ecole, Le Centre de Loisirs, Les parents, vous invitent au Marché de Noël devenu traditionnel à BRETTEVILLE le **vendredi 14 décembre de 16h30 à 18h30**. Venez nombreux.

L'AMICALE BRETTEVILLAISE PROPOSE

Comme tous les ans, l'AMICALE propose aux jeunes Brettevillais de 4 à 12 ans une séance de cinéma au CGR de CHERBOURG EN COTENTIN le **15 décembre**. Au retour les enfants auront un goûter à LA BELLE MER. Les familles recevront une invitation (à ne pas laisser passer...).

BIBLIOTHÈQUE

La porte ouverte du 10 novembre a été un succès et de nouvelles adhésions ont été enregistrées. N'hésitez pas à profiter de ce nouveau service.

CENTRE DE LOISIRS ET GARDERIE

Julie LÉONARD, notre nouvelle directrice a pris ses fonctions depuis quelques semaines. Ayant déjà travaillé à BRETTEVILLE, elle connaît bien le contexte ce qui évitera un temps d'adaptation. Nos enfants profiteront de son expérience.



La Mairie recherche des animateurs (30h/semaine) avec BAFA (ou en cours de formation) pour les vacances scolaires de février, de printemps et de juillet. Envoyer CV et lettre de motivation à la mairie par courrier ou par mail : mairie.brettevilleensaire@orange.fr

Nous avons l'intention d'ouvrir un atelier « aide aux leçons » de 17h00 à 17h45 les lundis et jeudis. Appel aux volontaires (s'adresser à la Mairie).

Julie LÉONARD et Isabelle LEMARCHAND (Adjointe chargée des Affaires Sociales en réunion de travail).

Manifestations à venir

1 ^{er} décembreInauguration de la Maison Médicale et de la Bibliothèque	
1 et 2 décembreExposition d'aquarelles	Salle de la Chênevière
14 décembreMarché de Noël	Salle Polyvalente
14,15,16 décembreExposition Miss Gribouillis	Salle de la Chênevière
21 décembrePoker	Salle de la Chênevière
11 janvierPoker	Salle de la Chênevière
12 janvierGalette des Associations	Salle de la Chênevière
15 janvierAssemblée Générale des Aînés	Salle de la Chênevière
15 janvierConcert « Les Bons Voisins »	Salle Polyvalente
25 janvierVœux du Maire	Salle Polyvalente
26 janvierAG des Anciens Combattants	Salle de la Chênevière

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 30

Décembre 2018

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Les Enfants de BRETTEVILLE, Réunions de quartiers	Page 2
✓ Le Recensement 2019, le Hameau BESNARD vu du ciel	Page 3
✓ Informations diverses, Dates à retenir	Page 4

Le mot du maire

Une Année bien remplie...

Ce numéro 30, oui déjà 30, est le dernier de l'année 2018, il est l'occasion de rappeler les réalisations grandes ou petites des 12 derniers mois.

Je commencerai par nos difficultés : nos concitoyens jugent souvent, à juste titre l'efficacité d'une Municipalité sur la qualité de l'entretien du village. Certes, quand je vais dans d'autres communes, je me rends compte que nous n'avons pas à avoir honte, mais il est indéniable que l'absence de deux employés sur quatre pendant toute l'année a contrarié fortement notre efficacité en ce domaine. Nos Services Techniques ont pourtant réalisé des tâches qui passent souvent inaperçues mais qui complètent utilement les investissements réalisés par les entreprises.

Les travaux effectués sur notre voirie (chemins ruraux, routes, parkings et trottoirs) témoignent de la volonté des élus de rendre BRETTEVILLE encore plus accueillant pour les visiteurs, mais aussi, et surtout, plus fonctionnel pour les habitants et les exploitants agricoles. Nous poursuivrons cet effort en 2019 puisque c'est une volonté affichée dans notre programme et que nos finances le permettent.

Nous avons également investi dans le domaine social et culturel. Désormais BRETTEVILLE possède sa Maison Médicale qui permet à tous les habitants de pouvoir bénéficier d'un service de proximité indispensable. L'affluence de tous les jours témoigne que ce n'était pas une lubie d'élus mais un réel besoin. La bibliothèque vient d'ouvrir ses portes, nul doute que les habitants de tout âge, les associations, les scolaires, voudront en profiter. Les bénévoles qui la gèrent et l'animent, aidées par des employées municipales sont à votre disposition. Je les remercie chaleureusement.

Décembre, mois des Fêtes de fin d'année, je souhaite à toutes et tous de pouvoir les apprécier au maximum. Mon équipe et moi nous tenons à votre disposition.

Pierre PHILIPPART

Noël approche...

Alors que les enfants feuilletent avec vigueur les catalogues de cadeaux pour leur liste de Noël, un vent de création souffle sur l'école.

En vue du marché de Noël ambiance éco-déco-durable, petits et grands se retrouvent les dimanches de 10h30 à 17h, à l'école, pour coudre, couper, enfiler, percer.... créer !!!!

Le 1er objectif de l'association "Les Enfants de Bretteville" étant de favoriser le lien parents/enfants/enseignantes/mairie, nous sommes ravis de l'opération.

Nous serions heureux de vous voir lors du marché de Noël de l'école, le **vendredi 14 décembre de 16h30 à 18h30** dans la salle communale, pour y découvrir nos créations et pourquoi pas y faire quelques emplettes (restauration et animations sur place).

Par ailleurs, forte des encouragements des parents de l'école et des brettevillais, la proposition de distribution de paniers de légumes bios de saison cultivés au Vicel s'installe dans la durée. Voici nos prochaines ventes : les jeudis 13 décembre puis les 17 et 31 janvier.

Enfin, nous vous rappelons que le goûter du vendredi, 16h30, est proposé aux enfants mais aussi aux plus grands de la commune !

Nous vous souhaitons de joyeuses et belles fêtes de fin d'année.

Les enfants de Bretteville

RÉUNIONS DE QUARTIER

10 et 24 NOVEMBRE

Après une réunion peu suivie le samedi 11 novembre, les habitants et propriétaires du **Hameau BESNARD** sont venus en nombre le 24 du même mois.

Le sujet principal a été l'assainissement. Le maire et son adjoint chargé de ce domaine ont expliqué de nouveau que celui-ci ne faisait pas partie des compétences de la commune mais de la CAC (communauté d'agglomération du Cotentin) qui, pour l'heure a d'autres priorités. Chaque propriétaire est donc dans l'obligation d'assurer lui-même, par un système individuel, lourd financièrement, la conformité de son habitation. Les moyens techniques ayant progressé tout en devenant plus accessibles, il est proposé une solution semi-collective.

Les habitants volontaires se grouperaient en Association pour étudier et réaliser une station de traitement semi-collective (un peu plus importante que celle proposée aux particuliers) à laquelle les habitations seraient reliées moyennant une contribution (environ 2500 à 3000€). L'Association générerait ce projet avec le concours de la Mairie qui subventionnerait les travaux. L'assemblée s'est montrée très concernée et a soulevé des points intéressants (techniques, financiers, gestion, etc...) qui devront être étudiés et précisés si le projet se met en place.

La Mairie attend que ce projet soit réalisé pour aménager la voirie, pour le moment elle se contentera de l'entretien courant (bouchage des trous). Un courrier sera envoyé assez rapidement à tous les habitants et propriétaires du Hameau leur demandant de se déterminer. Si le nombre de volontaires était suffisant, une nouvelle réunion, constitutive de l'Association se tiendrait en début d'année 2019.



LE RECENSEMENT EN LIGNE : QUE DES AVANTAGES !

Des gains de temps

- Pas de second passage pour récupérer les questionnaires
- Collecte plus rapide, suivie en temps réel

Une organisation efficace

- Moins de papier à gérer et à contrôler
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses faites par internet
- Travail de l'agent recenseur facilité

Une démarche écologique et économique

- Moins de papier utilisé : un recensement moins coûteux...
- ... et plus respectueux de l'environnement

Des résultats de qualité

- Questionnaire guidé, plus facile à compléter
- Confidentialité respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne à part l'Insee

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un **accusé de réception**. L'agent recenseur en est informé par SMS.



Vue aérienne du Hameau BESNARD